



COMMUNE DE LAPAN

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 octobre 2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Madame Annie RADUGET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 septembre 2019.

Présents : Mmes Valérie CHARLES, Nadège FOSSE, Marie-Claude LADANNE, Mme Jeanne-Marie LEGOFFE et MM. Jean BORELLO, Jérémie DUPIN et Nicolas MALIN.

Excusés ayant donné procuration : M. Michel BLIN à Mme Annie RADUGET, M. Daniel GAURIAT à M. Jean BORELLO et M. Patrick JACQ à Mme Marie-Claude LADANNE.

Secrétaire de séance : Mme Jeanne-Marie LEGOFFE

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

- **Approuve** le compte-rendu de la dernière séance et signé par les membres présents du Conseil.
- **Approuve**, le compte-rendu des décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal.
- **Approuve, à l'unanimité** la modification statutaire et l'extension des compétences obligatoires de la communauté de communes Arnon Boischaut Cher.
- **Approuve, à l'unanimité**, la motion de l'association des Maires du Cher concernant la restructuration du réseau des finances publiques dans le département du Cher.

Informations et questions diverses :

- Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher :

- Présentation du rapport annuel d'activité 2018. Disponible en mairie ou sur le site de la Communauté de Communes ABC.
- Présentation des rapports sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif de l'exercice 2018. Disponible en mairie ou sur le site de la Communauté de ABC.
- Recomposition du conseil communautaire – élections municipales et communautaires de mars 2020.

- **SDE 18** : Présentation du rapport annuel d'activité 2018. Disponible en Mairie ou sur le site du SDE18.

- SMEAL :

- Projet de fusion avec le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Châteauneuf-sur-Cher
- Présentation du rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif de l'exercice 2018. Disponible en mairie ou sur le site du SMEAL.

- **SITS** : Information sur les dates de réunion de bureau et comité intercommunal.

- **Pays Berry Saint-Amandois** : point sur le Parc Naturel Régional (PNR) ainsi que sur le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT).

- **Cérémonie du 11 novembre**, au monument aux morts à 11h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.